



## L'Eucharistie Antidote contre le modernisme

---

A propos du Congrès eucharistique de Montréal

---

Nul doute que le Congrès de Montréal ne fasse événement, comme ceux qui l'ont précédé sur les bords de la Moselle, de la Tamise et du Rhin. Sous la direction de leur apostolique épiscopat, les fidèles canadiens, si nombreux et si zélés, s'apprentent au rendez-vous que leur a marqué Mgr Bruchési. Les catholiques des Etats-Unis s'ébranlent à leur tour. Une pieuse émulation encourage le Nouveau-Monde à égaler, dans l'expression de sa ferveur et l'affirmation de sa foi, les chrétiens du vieux continent. La Très Sainte Eucharistie remportera donc, cet automne, aux rives du Saint Laurent, un de ces triomphes qui forcent l'attention des sceptiques, échauffent la froideur des indifférents, brisent enfin la conjuration du silence ourdie par la grande presse internationale autour des démonstrations religieuses.

Parmi les pèlerins qui répondront d'Europe à l'invitation de Montréal, nous espérons qu'il se rencontrera beaucoup de Fran-

çais. Une hospitalité large et fraternelle attend nos évêques et nos prêtres. Nos personnalités catholiques sont assurées du plus cordial et du plus généreux accueil. Nulle meilleure occasion ne se retrouvera de nouer entre le Canada fidèle et la vraie France des rapports d'intimité, qui ne sont pas encore aussi étroits, aussi organisés, aussi constants que le permettrait, entre les deux nations, la communauté de langue et de foi. Hélas ! trop de Canadiens-Français se désafectionnent peu à peu de la mère patrie, parce qu'ils ne la connaissent plus qu'à travers le prisme déformant des hommes qui sont au pouvoir et des journaux qui sont à la mode. Ne négligeons donc pas de leur montrer ce que nous sommes encore, en apprenant d'eux ce que nous pouvons redevenir.

Quoi qu'il en soit de la participation de la France au congrès de Montréal, cette assemblée eucharistique aura, nous l'avons dit, assez d'ampleur et de retentissement, pour qu'au moins ses échos, franchissant l'Atlantique, se répercutent et se répandent à travers notre pays. La presse catholique remplira son devoir, de les recueillir et de les propager. La dévotion pour le Très Saint Sacrement en recevra, parmi nos populations fidèles, un nouvel essor. Le mouvement des petits congrès eucharistiques, de diocèse ou de province, d'une force de diffusion si considérable et donc d'un emploi si nécessaire, y trouvera lui-même un élan nouveau. Ce sera enfin, pour l'action catholique, impuissante et inféconde quand elle ne vient pas souvent se retremper à la vraie source, un regain de vie et de résultats.

Vraiment providentiel, en effet, nous apparaît ce renouveau du culte eucharistique, à une époque où la société catholique elle-même est envahie par un fléau dont l'Eucharistie seule apporte le remède !

Le modernisme ne s'infiltré pas seulement dans les esprits sous l'appareil saisissable et, par conséquent, moins dangereux de théories inexactes et de principes faux. Il pénètre, il imprègne insensiblement tout l'individu, sous la forme subtile d'une mentalité dévoyée, presque d'un instinct perverti. Contre un tel mal, il n'est plus de raisonnements victorieux. C'est toute une hygiène morale qu'il faut employer.

Deux symptômes essentiels permettent de diagnostiquer la présence de ce fléau : dans l'intelligence, une méfiance irraisonnée du surnaturel, que le moderniste écarte *a priori* partout où il n'est point forcé de le reconnaître et dont il parle le moins possible, où il est contraint de l'accepter ; dans le cœur, une froideur glaciale et rébarbative qui se complait à remplacer, par des démonstrations érudites et sèches, les effusions du zèle et de l'amour. Et, par là, sans le vouloir, le moderniste, alors même que dans son intime il reste croyant et pieux, répand autour de lui le doute et l'indifférence.

Point de plus souverain antidote, à ce fléau, que la Très Sainte Eucharistie. Si le malade lui-même ne veut pas se soumettre à ce traitement sauveur, du moins la Sainte Eucharistie, mieux connue et mieux pratiquée, préservera le peuple chrétien de la contagion morbide.

La méfiance du surnaturel, comment pourrait-elle attaquer des âmes qui auraient la coutume d'adorer fréquemment le prisonnier divin du Tabernacle, d'assister presque tous les jours à l'invisible mystère de la transsubstantiation, de méditer souvent sur ce permanent miracle, de prendre part aux hommages publics rendus au Très Saint Sacrement, de se nourrir enfin de la Très Sainte Hostie, comme le corps se nourrit du pain quotidien ? Ces âmes, elles seraient pour ainsi dire baignées dans le surnaturel ; elles en auraient le goût, elles en auraient le sens, elles en auraient l'amour. Quel prodige leur serait étonnant, quelle manifestation de la divinité leur serait suspecte, auprès de cette merveille indicible et ininterrompue, qui se renouvelle à travers les âges, qui sanctifie toutes les contrées du monde et qui serait devenue le compagnon constant de leur vie !

Immunisées contre la défiance du surnaturel et, du même coup, contre les plus perfides atteintes de l'esprit moderniste, ces âmes seraient en même temps protégées contre les froideurs de son inféconde apologetique. Elles entretiendraient en elles-mêmes un foyer de ferveur que nul souffle mauvais ne pourrait éteindre et que ne saurait attiédir aucun courant de scepticisme ou d'ironie !

Or, de telles âmes, les grands Congrès eucharistiques internationaux et, après eux, les petits congrès eucharistiques diocésains, encouragés par leur exemple et réchauffés de leur patronage, en peuvent susciter parmi nous. Les apôtres qu'ils forment, les connaissances qu'ils propagent, les dévotions qu'ils répandent, les élans qu'ils soulèvent, tout en eux et par eux contribue à ce résultat salutaire.

Et c'est pourquoi nous nous félicitons hautement de voir avec quelle sollicitude et quelle ardeur l'archevêque de Montréal prépare le Congrès qui doit honorer sa ville métropolitaine et que doit rehausser la piété de son peuple. Et c'est pourquoi nous formons des vœux sincères pour qu'un magnifique succès couronne justement de si nobles efforts !

*(L'Univers)*

---

## MESSE ANNUELLE

### Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 2100 à 2400, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905.)

## LES SEANGES SAGERDOTALES

— AU —

## CONGRES DE MONTREAL.



Voici le Congrès eucharistique de Montréal qui approche à grand pas. Ce sera, sans aucun doute, un évènement de première importance pour notre pays. A nous de le préparer encore, durant ce dernier mois, par la prière et par l'action sur les âmes qui nous sont confiées.

Dans le présent numéro des Annales, nos lecteurs trouveront le Programme à peu près définitif des cérémonies et des travaux de ce Congrès. Nul doute que les prêtres ne veuillent être les premiers à donner l'exemple de l'assiduité aux réunions, et de la piété dans les cérémonies. Il leur incombe, en particulier, comme un devoir sacré, de prendre tous part à la procession finale pour rehausser le triomphe du Roi de l'Hostie. Quel triste spectacle, quel sujet de malédiction pour les fidèles, que de voir des prêtres mêlés à la foule des rues, perchés aux fenêtres, assister en curieux à une démonstration où Jésus-Christ en personne est le Roi de la fête. Non : leur place est dans le cortège de ce Roi, à qui ils doivent faire, en rangs pressés, une escorte nombreuse, brillante et recueillie.

C'est à tous nos confrères, Prêtres-Adorateurs, qu'il importe de donner l'exemple sous ce rapport : aucun, nous l'espérons, ne faillira à ce devoir sacré. (1)

Mais, au Congrès, il n'y aura pas que des cérémonies solennelles : de nombreuses séances de travail formeront la partie vraiment pratique et féconde de ces fêtes.

“Le Congrès eucharistique, disait le cardinal Goossens, à l'ouverture du Congrès de Bruxelles, doit faire avant tout œuvre d'apostolat, c'est-à-dire œuvre d'enseignement pratique et de lumière, œuvre de réforme et de

---

(1) Tous les prêtres, venant au Congrès, sont priés d'apporter avec eux leur habit de chœur.

progrès, œuvre de propagande et de zèle, en un mot, œuvre de glorification de Dieu, de sanctification et de vie pour les âmes et la société. Telle a été la pensée qui a inspiré les premiers organisateurs de ces Fêtes eucharistiques." — A ce but tendent les séances de travail.

Or, parmi ces séances, il en est une catégorie exclusivement réservée aux prêtres. Ces séances sacerdotales ont eu lieu dans tous les Congrès précédents et l'on peut dire que c'est toujours là que s'est fait le travail le plus efficace, le plus fructueux, et le plus durable de tous ces Congrès : c'est là qu'ont été échangées les idées lumineuses, discutées les questions pratiques, votées les résolutions fécondes, semés les germes puissants d'œuvres qui devaient se développer plus tard.

Au Congrès de Montréal, il y aura trois séances sacerdotales, qui se tiendront le jeudi et vendredi après-midi et le samedi matin. Le lieu de ces réunions sera le sanctuaire où est le berceau de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs et où le St Sacrement est toujours exposé : l'Eglise des Religieux du T. S. Sacrement transformée, pour la circonstance, en salle de conférences. Chaque séance sera clôturée par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. La séance du Vendredi comportera une Heure d'Adoration solennelle prêchée par un des Evêques présents au Congrès, probablement un évêque de France. Voici, du reste, le Programme détaillé de ces séances.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE — 2.30 h. p.m.

*Séance consacrée à l'apostolat de la Communion.*

1. *La vraie portée doctrinale, morale et pastorale du Décret de Pie X sur la Communion* — par le R. P. Letellier, S.S.S.

2. *La Communion et ses divers degrés.*

Le R. P. Gonthier, S. J. nous dira comment le prêtre doit s'y prendre pour acheminer peu à peu les âmes à une communion aussi fréquente que le peuvent permettre de fait les conditions de vie de chacune d'elles : la communion quotidienne demeurant toujours l'idéal à atteindre pour toutes.

3. *L'Education Eucharistique du peuple.*

De judicieuses remarques seront proposées sur ce point par le R. P. Marchal, C. S. R.

4. *La Communion des Malades.*

Mr l'abbé *Gariépy*, Professeur de Morale au Grand-Séminaire de Québec nous donnera sur ce point si important du ministère pastoral, les saines règles de la théologie, complétées par la nouvelle législation de Pie X, les décisions romaines et les données de l'expérience.

5. *La Mort apparente et réelle en rapport avec l'administration des derniers Sacrements.*

Mr le Docteur *Desroches* traitera cette question si grave et si importante pour le prêtre.

6. *L'apostolat pratique de la Communion fréquente pour le prêtre.*

Le R. P. *Foucher*, des Clercs de St Viateur, exposera de quelles industries, de quels moyens pratiques doit se servir le prêtre pour favoriser la fréquentation de la Ste Table, conformément aux désirs du Souverain Pontife.

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE — 2.30 h. p.m

1. *La Célébration de la Ste Messe en voyage, surtout en mer.*

Ce rapport extrêmement pratique sera traité par le R. P. *Colomban, O. F. M.*, dont l'expérience et la compétence nous promettent un travail très judicieux et très intéressant.

2. *La Prédication Eucharistique.*

Le R. P. *Galtier, S.S.S.*, démontrera quelle place doit tenir l'Eucharistie dans la prédication et l'enseignement pastoral et indiquera un plan de prédication eucharistique accessible à tout prêtre. — Il donnera connaissance d'un travail du R. P. *Lintelo S. J.*, spécialement préparé pour le Congrès, sur les *Triduums eucharistiques*.

3. Compte-Rendu de l'Œuvre des *Prêtres-Adorateurs* et de la *Ligue Sacerdotale de la Communion*, par le R. P. *Lault, S.S.S.*

4. *Avantages et opportunité de l'Adoration hebdomadaire faite par le prêtre avec les fidèles.*

Ce rapport, tout d'expérience, sera traité par Mr le chanoine *Campeau*, Directeur de l'Association des Prêtres-Adorateurs dans le diocèse d'Ottawa.

*Adoration solennelle*, prêchée par Mgr Rumeau, Evêque d'Angers, (France).

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE — 10 h. a.m.

*Séance consacrée aux Œuvres.*

1. *Le Recrutement des vocations.*

Cette question vitale est confiée au vénéré Supérieur de St Sulpice, Mr *Lecoq*, dont l'autorité est incontestée.

2. *Les Œuvres Postcoloniales.*

C'est le titre d'un travail très important que traitera Mr l'abbé *Perrier* avec toute la compétence qu'il s'est acquise en ces matières.

3. *Les Congrès eucharistiques diocésains et régionaux.*

Mr l'abbé *Lamérand*, le promoteur de ces Congrès en France, nous expliquera leur fonctionnement et nous démontrera que l'institution des Congrès diocésains doit être le fruit le plus important du Congrès international de Montréal.

4. *L'Action Sacerdotale et eucharistique dans la lutte contre l'Alcoolisme.*

Ce travail sera traité par un apôtre zélé de la tempérance, Mr le Chanoine *Sylvain* de Rimouski.

5. *Orientation des œuvres paroissiales vers le T. Saint Sacrement.*

Le R. P. *Valiquette*, Oblat de Marie, nous fera voir dans les œuvres de la florissante paroisse S. Sauveur, à Québec, ce que peut l'action puissante de l'Eucharistie.

Le Rév. M. *Morissette*, curé de St Victor de Beauce, ajoutera à ce rapport les remarques de son expérience.

6. *L'Œuvre des Catéchismes.*

Son importance pour le prêtre, sa pratique, les moyens d'y réussir nous seront exposés par Mr l'abbé *S. Corbeil*, Principal de l'Ecole Normale d'Ottawa.

7. *Le Soins des Sacristies et des objets du culte*, par Mr l'abbé *Rochon*, curé de St Augustin.

Par là, il est aisé de voir combien importantes et pratiques seront ces réunions. Aussi, tous nos confrères se feront-ils un devoir, nous l'espérons, de les suivre assidûment. L'accès de ces séances est ouvert à tous les prêtres, sans autre formalité.

Considérons-nous donc comme les chevaliers du Seigneur Jésus dans son auguste Sacrement, chevaliers chargés des intérêts de son honneur et de son culte, et soyons résolus à ne rien négliger pour nous rendre capables de développer partout la connaissance de l'Eucharistie et de travailler à étendre son règne sur toutes les âmes. Le Christ-Jésus saura bien nous le rendre : "*quicumque glorificaverit me, glorificabo eum.*"

E. GALTIER, S.S.S.

*Secrétaire du Comité des Travaux.*

## Prédication Eucharistique

### La Communion quotidienne

(Suite)

#### II

Après de tels appels, faut-il s'étonner que l'Eglise n'ait jamais hésité sur la question doctrinale de la Communion fréquente ? La pratique a sensiblement varié au cours des âges et suivant les lieux ; l'enseignement, jamais. A Trente, l'Eglise a parlé comme à Latran ; à Latran comme à Nicée, à Nicée comme aux Catacombes et comme aux Actes des Apôtres. Quand on participait, à toutes les messes, à la "fraction du pain" et que, la bonne foi ou la rudesse des mœurs aidant, on ne s'en abstenait que sous la coupole de très grandes fautes, l'Eglise alors sentait la nécessité de répéter bien haut à ces foules mêlées : *Sancta Sanctis !* Et encore, à la suite de Saint Paul : "Celui qui va vers le corps du Christ,



comme à un festin, irrite Dieu ; et celui qui y participe, en s'enivrant, perd sa propre âme !” Lorsque, au contraire, la Chrétienté embrassa tous les peuples de l'ancienne domination romaine et que le relâchement, servi par les croissantes exigences de la vie sociale, écarta de la pratique assidue des masses de croyants, il fallut bien alors exciter les âmes et, pour leur salut, édicter des sanctions là où l'amour s'avouait impuissant.

Mais le Diable s'en mêlait aussi ; et les hérésies surgirent, faussant les principes, et obnubilant les cœurs. On ne saurait trop stigmatiser ici l'hérésie janséniste, (1) trop longtemps flattée dans les milieux universitaires, de nos jours encore, comme étant la pure religion du Christ, tandis qu'elle n'en était que le sinistre squelette, le Jansénisme qui supprima, par faux respect, ce que le Calvinisme avait essayé de ruiner par haine.

— La cène n'est que du pain bénit : ni messe, ni communion au vrai corps du Christ, disait la première hérésie.

— La cène est le vrai corps du Fils de Dieu ! Tremble et recule, disait la seconde.

Et c'est ainsi que l'erreur affichée ou hypocrite s'acharne à tuer les âmes.

Saint François de Sales avait déjà opéré, de son temps, une réforme salutaire dont certains esprits étroits se scandalisèrent fort, quand son *Introduction à la vie dévote* admit rondement à la communion fréquente les personnes engagées dans les conditions les plus brillantes du monde ainsi que les marchands et les ouvriers, aussi bien que les béguines, les veuves et autres dévotes de profession. De nos jours, la question fut encore à certains moments vivement débattue. On était, répétons-le, d'accord sur

1. De combien de restes pratiques de cette détestable hérésie nous souffrons encore, malgré la plus stricte orthodoxie de nos croyances. Les coutumes sont plus tenaces que les doctrines.

Certaines mainmises sur les âmes par une direction spirituelle qui oublie que le prêtre n'est pas législateur arbitraire, mais simple juge-conseiller ; les exagérations lamentables dans les retraites de première communion, au point que l'enfant ne voit plus partout que péché et épuise sa ferveur en des craintes troublantes ; et ces examens imprimés de conscience qui apprennent imprudemment des fautes auxquelles on n'eût pas pensé, confondent les occasions éloignées avec les occasions prochaines, de façon à multiplier sans fin la matière peccaminieuse, en faussant et martyrisant de délicates consciences pour toute leur vie ; et ces amendes honorables solennellement récitées où la bête cruelle dévore le fils de Jacob, dont la robe d'innocence fut traînée dans la boue, etc... Et les longs intervalles entre la première et la seconde communion ; etc., etc.

les doctrines ; mais suivant que le tempérament moral, les influences des milieux, les traditions d'écoles portaient à voir dans l'Eucharistie plutôt le Dieu jaloux que le Père tendre ou réciproquement, on réclamait des conditions plus ou moins sévères. Rendons ici un juste hommage à la rectitude de vue des théologiens de la Compagnie de Jésus ; et ce n'est pas le premier service que l'Ordre ait rendu à la saine morale Évangélique — n'en déplaise au génie de Pascal qui, serf à la glèbe des coryphées de la secte, commit un jour une fort mauvaise action, dans un incomparable langage. Tandis que Mgr de Ségur, de douce mémoire, lançait aux jeunes gens de Paris l'appel vibrant à la communion qui — il nous en souvient — remua la France chrétienne entière, non sans susciter des surprises et des contradictions, à Toulouse, un religieux jésuite à peine connu, le P. Jean Cros, publiait sous un titre un peu affecté, simplifié ensuite dans des éditions subséquentes, avec une vigueur de démonstrations, appuyée d'exemples saisissants et de documents autorisés, ce principe théologique que " la Sainte Table et le confessionnal sont de très doux présents du Cœur de Jésus " ; que l'Eucharistie, comme les autres sacrements, opère d'elle-même, pourvu qu'on écarte tout obstacle ; que la communion est essentiellement un remède et non pas une récompense, et que si l'on doit, comme pour tout traitement médical, y préparer l'organisme par des mesures préventives appropriées, la purification de l'âme, jointe au désir de se sanctifier, est la probation nécessaire mais suffisante, en toutes les conditions de la vie, pour recevoir les fruits promis par le Sauveur à qui mangera son corps et boira son sang.

Pour Nous, qui débutions alors dans le saint ministère Nous fûmes aussitôt saisi par cette limpide lumière. Nous en fîmes la règle de notre conduite dans la direction des âmes ; et quels effets consolants, quels changements inattendus nous avons vus se produire, en laissant tout simplement N. S. Jésus Christ se pencher à l'aise vers la brebis égarée ; car il veut, coûte que coûte, la prendre sur ses épaules et, plus joyeux que jamais, la porter au bercail.

Grand Dieu ! quand donc appliquera-t-on partout la méthode de l'Évangile ? Notre Sauveur veut avant tout

nous sauver. Laissons-le faire et allons à lui ! Fermons l'oreille aux interpellations raffinées et aux susceptibilités d'un zèle douteux. Il est plus aisé de dire ; ils n'en sont pas dignes, que de se dépenser, au prix d'incessantes fatigues, à voir de près ces pauvres âmes de jeunes gens, d'hommes, qui nous étonneront par leur docilité, quand, moins timides, nous aurons rompu la glace du premier contact. Arrière les Phariséens collets montés, qui, en tout, semblent vouloir mieux faire que le Bon Dieu, corriger l'Eglise et renchérir sur ses maximes. Ils embarrassent si bien la voie par les complications de leurs véhicules que c'est comme s'ils l'obstruaient. L'échelle de Jacob qui mène droit aux joies saintes, ils la déjetent de façon à ce qu'elle ressemble à une barrière. Les imprudents, ils se soucient tant de garnir et de regarnir la lampe des vierges sages, qu'elles finiront comme les vierges folles par n'être pas encore là, quand vient l'Epoux !

Constatons pourtant que, grâce à Dieu, voici bien des années qu'une théologie saine et vraiment apostolique a remplacé, parmi nous, les injustes sévérités d'autrefois. Peut-être même, dans la presse de certaines grandes fêtes, ne veille-t-on pas assez, partout, à bien assurer, par une recherche diligente et des exhortations appropriées, la condition essentielle du minimum d'aptitudes requis pour communier : le regret sincère et la fuite résolue du péché mortel et de l'occasion prochaine où l'on s'était engagé.

### III

Pie X, par le décret sur la communion quotidienne, a finalement mis fin aux discussions où l'on voyait osciller encore, en sens divers, les directions des consciences.

En résumé, notre Saint-Père le Pape, avec cette simplicité grandiose qui est sa manière, dit une fois de plus, la doctrine intègre, antique, constante, et dégage la route du ciel, facile à qui veut aimer Dieu, de toute obstruction fallacieuse.

Ainsi qu'il soit désormais prêché et entendu partout que s'approcher de la Sainte Table est l'acte divin mais

ordinaire du chrétien qui veut vivre surnaturellement, de même qu'il faut se nourrir sans cesse pour conserver la vie physique.

Que la communion, même quotidienne, n'est pas le privilège de quelques âmes d'élite ou se croyant telles, dans une paroisse, mais est la condition normale d'une sérieuse vie chrétienne pour toutes les classes, tous les états de vie, toutes les professions et à tous les âges.

Et tombera alors de soi-même et pour toujours le préjugé dont certains se dégagent difficilement encore, qu'il faut se confesser chaque fois que l'on communie. Étrange abus qui sert de prétexte aux gens vertueux et très occupés pour espacer démesurément leurs communions. Ce recours incessant, quand il n'était pas justifié, habituant en outre les fidèles à une routine d'âme déplorable ôtait au ministère du confessionnal le vrai caractère et parfois la gravité de son rôle auguste et absorbait, pour un très mince profit, le temps si précieux des prêtres qui à l'heure présente et s'ils veulent faire quelque bien, ont à tenir tête à tant d'autres devoirs.

Béni soit Pie X, Père aimé de nos âmes, d'avoir ainsi épanché sur l'Église jusqu'aux dernières fibres du Cœur de Jésus. C'est l'abîme de l'amour qui appelle l'abîme de la confiance : *Abyssus abyssum invocat*. Entrons tous dans ce concert des grandes eaux qui vocifèrent amour et gloire, *in voce cataractarum tuarum* ; et en attendant l'immersion bienheureuse de nos vies dans la vie divine au ciel, nous goûterons ici-bas le bonheur de la conscience en paix, des familles unies et d'une société peu à peu régénérée.

## DEFUNTS

Rév. James Neville, du diocèse de London, inscrit dans l'Œuvre en Décembre 1909, décédé en Juin 1910.

Rév. Jos. Deschênes, du diocèse de Joliette, inscrit dans l'Œuvre en Juillet 1906, décédé en Juin 1910.

Rév. Arsène Hudon, du diocèse de Québec, inscrit dans l'Œuvre en Octobre 1891, décédé en Juin 1910.

Rév. J. Ulric Baron, du diocèse de Sherbrooke, inscrit dans l'Œuvre en août 1904, décédé en Juillet 1910.

## Allocution sur les Congrès Eucharistiques

---

A l'occasion du Congrès Eucharistique qui se prépare, nos Confrères nous sauront gré de leur mettre sous les yeux un aperçu des raisons sur lesquelles s'établit la nécessité de ces assemblées en l'honneur de la Sainte Eucharistie. On y trouvera facilement matière à une instruction sur ce sujet plein d'actualité.

Pour donner une base solide aux actes de dévouement que nous devons réclamer à tous les amis de Jésus vivant au Saint Sacrement, il nous semble bon de leur rappeler quelques-unes des raisons qui nous font un devoir de ne point oublier l'Hôte de nos tabernacles, et de travailler à lui rendre, à multiplier les hommages qu'il attend de nous.

Tout d'abord c'est le fait même de sa divinité qui nous impose de l'exalter. La théologie a marqué depuis longtemps les liens, les devoirs qui attachent l'homme à son Créateur. L'adorer, c'est-à-dire, le reconnaître comme son principe et sa fin ; le remercier de l'existence et de tous les bienfaits qui l'accompagnent dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel ; lui demander pardon pour ses incessantes et innombrables infidélités ; enfin implorer les bénédictions sans lesquelles il rentrerait de suite dans le néant : voilà les obligations de l'homme envers son Maître, dont il est facile à quiconque réfléchit un instant de sentir la force. Mais ce Créateur, ce Dieu, ce Maître dont nous devons ainsi reconnaître les droits souverains et accepter l'empire, ne vit-il pas dans la sainte Eucharistie ? Pour le chrétien il n'est point nécessaire de l'aller chercher par la pensée au sommet des cieux, ni au fond des abîmes. Un point précis de l'immense Univers le lui désigne : le Tabernacle. Il est là dans la vérité de ses attributs infinis aussi bien que de la nature humaine dont il s'est revêtu aux jours de l'Incarnation. Notre foi nous l'enseigne et le chrétien est prêt à le confesser au prix de son sang. C'est donc là, vers l'autel, vers la divine Hostie, que nous devons nous tourner pour remplir toutes les obligations que la vertu de Religion nous impose ; devant sa Majesté cachée sous le voile sacramentel, qu'il faut nous agenouiller, nous abaisser ; à elle qu'il faut envoyer nos remerciements pour

ses innombrables bienfaits ; à ses pieds qu'il faut pleurer nos péchés et en demander pardon ; vers elle enfin, vers ce trône de la grâce qu'il faut tendre nos mains suppliantes pour obtenir la miséricorde.

“ Ce Sacrement fait sortir Dieu des profondeurs de la Création ; il le tire des ténèbres mystérieuses qui le déroberent à nos regards ; il l'amène pour ainsi dire dans le champ immédiat de notre action, il le met à notre portée et donne le moyen de lui payer, avec une facilité suprême, le tribut d'hommages dont l'ordre de la grâce nous constitue débiteurs. Chrétiens, qui n'oubliez point votre Dieu, qui voulez le traiter en Dieu, le voilà ! Approchez-vous et comprenez ce que sa présence au Tabernacle communique d'efficacité, de puissance et de bonheur à votre religion. Le grand roi, le roi immortel des siècles vous attend et vous appelle : faites de toute votre vie une hymne à sa gloire, un tribut à son amour.

Comprenez-vous maintenant à quelle œuvre de nécessité et de salut travaillent nos Congrès eucharistiques, puisque tout leur but est de provoquer les peuples à remplir avec plus de fidélité et de splendeur le devoir essentiel de la créature envers son Créateur, l'adoration ?

Toutefois, en étudiant de près la divine Eucharistie, en examinant sa fin, le but immédiat et direct qui détermina le Sauveur à l'instituer, nous découvrirons un second motif non moins pressant, et plus touchant encore, de nous dévouer à son triomphe dans la sainte Eglise.

Pourquoi donc Jésus, non content de verser son sang sur la croix pour la rédemption du monde, a-t-il voulu, en outre, perpétuer sa présence au milieu de nous, jusqu'à la fin des siècles, dans son état sacramentel ? Quelles considérations ont pu ainsi peser sur son Cœur pour le déterminer à opérer ce prodige des prodiges ?

Dans le Bref que Léon XIII adressait à l'archevêque d'Avignon, à l'occasion du Congrès de 1886, le Saint-Père en marque trois qu'il donne comme les termes vers lesquels tendait l'incompréhensible amour du Fils de Dieu pour nous : “ Il a voulu se faire notre compagnon, notre victime et notre nourriture : *voluit... se-ipsam nobis, usque ad consummationem sæculi, dare socium, victimam, cibum.* ” Ces paroles embrassent le don eucharistique sous tous ses aspects : la présence réelle, le sacrifice et le sacrement. Voyons comment cette triple grâce nous crée des devoirs particuliers qui se résument tous dans l'obligation d'exalter le doux Souverain auquel nous sommes redevables de tant de bienfaits.

Le Dieu de nos autels, c'est l'Emmanuel, le Dieu avec nous, le Dieu qui veut se faire le compagnon de notre exil, pour en adoucir les rigueurs. Car il n'y a pas à nous le dissimuler : ici-bas nous ne sommes pas à notre place, dans notre milieu, dans la pa-

trie qu'appellent nos inapaisables aspirations vers un monde meilleur. La vie présente ne saurait être définitive, c'est une épreuve. La terre est une étape douloureuse de notre voyage, mais le terme est ailleurs. Tout cela le chrétien le sait, le croit et n'est pas réduit à le conclure de ses observations personnelles, comme l'homme privé des lumières de la foi. Et plus cette condition est certaine pour lui, plus ce caractère d'exil, d'expiation et d'épreuve lui apparaît actuel et lumineux, plus aussi il sent son cœur troublé, accablé et porté au découragement.

Mais quelqu'un veille sur lui et a voulu venir en aide à sa détresse. Le Rédempteur ne s'est pas contenté de lever au prix de ses souffrances la malédiction qui pesait sur les enfants d'Adam ; il s'est fait leur compagnon, leur consolateur. Il s'est établi à demeure fixe au milieu d'eux, les invitant à venir se reposer à ses pieds de leurs fatigues, à épancher leur tristesse dans son cœur et leur offrant toutes les joies que peut donner au malheureux un amour sans limites. La présence réelle de Jésus au Saint Sacrement, dans tous nos tabernacles, dans l'hostie du plus pauvre ciboire, chez les sauvages aussi bien que chez les civilisés, c'est bien cela, n'est-il pas vrai ?

Ah ! si l'homme le comprenait et s'en souvenait ! s'il le croyait avec son cœur, comme il croit avec sa tête, on ne pourrait pas l'arracher du pied des autels ; sa place la meilleure serait là, et on l'y verrait passer ses jours et ses nuits, trop heureux d'ouvrir son cœur aux flots de bénédictions dont son Dieu se montre prodigue à l'excès !

Et s'il ne le fait point, ne va-t-il pas contre la loi du cœur ? Ne fait-il pas une injure particulièrement douloureuse à l'amour ?

Comment reconnaître un tel bienfait ? Où trouver assez d'homages, de chants de louanges et d'actions de grâces pour répondre quelque peu à cette incompréhensible charité de Jésus ? Et pourtant ce n'est encore là que le premier et le moindre aspect du dogme eucharistique : considérons maintenant le second.

*Seipsum dedit Victimam* : Au Saint Sacrement Jésus se fait notre victime.

Les péchés du monde demandaient une victime de valeur infinie pour réparer l'offense qu'ils font à la majesté divine. Mais les coupables ne pouvaient la fournir, et c'est alors que, dans sa pitié, le Verbe se revêtant de notre chair, prenant une humanité capable de souffrances, est venu monter sur la croix, à notre place et en notre nom, pour nous réconcilier avec son Père. Le sacrifice sanglant du Calvaire, les effroyables douleurs qui l'ont accompagné, ont payé notre dette à la justice ; la rançon a été donnée suffisante, ou plutôt surabondante, et le fleuve des grâces a repris son cours vers nous. Mais pour continuer et achever l'œuvre de la Rédemption, ou plutôt pour en obtenir l'application et la concession de tous les biens qu'elle nous apporte, la Sainte Victime

qui ne peut plus mourir en réalité, et qui n'a plus besoin de mourir en réalité, pour nous sauver continue son office de médiation en s'immolant mystiquement et réellement quoique d'une façon non sanglante, sur nos autels. Et c'est ainsi que nous avons un vrai sacrifice, une vraie victime de louanges, d'actions de grâces, de propitiation et d'intercession à offrir à Dieu. La sainte messe est l'acte le plus solennel et le plus grand que puisse voir la création après l'Incarnation du Fils de Dieu.

Là, Jésus est victime d'amour, mais victime pour tous, leur appartenant et se livrant à tous ceux qui veulent le réclamer.

C'est notre victime ! C'est la mienne et celle de tous mes frères ! Ah ! comme nous devrions, nous si pauvres, si pécheurs, si chargés de toutes sortes de responsabilités, venir avec joie, avec ardeur nous couvrir de ses mérites et de sa toute-puissante médiation ! Par lui nous rendons tous nos devoirs au Père et nous accomplissons toute justice ; il est l'hommage infini, la louange infinie, la propitiation infinie, la supplication infinie. Avec lui nous sommes riches de la richesse de Dieu même. Et par une piété toute paternelle qui prend la défense d'enfants intelligents et sauvegarde leurs intérêts presque malgré eux, il nous oblige à venir chaque dimanche recueillir les fruits de sa mystérieuse oblation. Ce jour-là, que la religion consacre à Dieu tout entier, il exige notre présence autour de ses autels : ce Père veut voir ses enfants, toute sa famille, groupés autour de lui au moins une fois par semaine, afin de resserrer les liens qui les unissent et de leur ouvrir avec plus d'abondance les sources, les trésors de son amour. Hélas ! ce devoir sacré, qui devrait être le premier besoin de leur cœur, leur est souvent à charge et l'on en voit une multitude qui l'oublie, qui le méprisent audacieusement ou s'en affranchissent sous les prétextes les plus futiles. Non, l'amour n'est pas honoré, et, bien mieux qu'au Moyen Age, un nouveau François d'Assise pourrait parcourir les rues de nos cités en jetant à tous les échos ses douloureuses lamentations.

La divine victime de nos autels ne reçoit point les hommages qui lui sont dus, lorsqu'elle s'immole pour les coupables. Du moins répondront-ils à son appel, lorsque, par un nouveau prodige d'amour, on la verra se livrer elle-même personnellement à chacun d'eux, pour leur porter avec une merveilleuse abondance la vie surnaturelle et la soutenir, la réparer, la protéger, et la développer sous la forme d'un tout-puissant aliment ? Là encore son intérêt le plus évident devrait rendre le chrétien clairvoyant et empressé à réclamer le trésor qui lui est offert. Car, comment exprimer le rôle de la sainte communion, de l'Eucharistie-Sacrement, de ce pain des Anges descendu du ciel et donné comme aliment à la créature pendant son voyage à travers le désert de ce monde ?



Toute vie a besoin d'être soutenue par l'adjonction d'éléments venus du dehors : la vie morale aussi bien que la vie végétative, que la vie sensitive, et que la vie intellectuelle. La vie surnaturelle elle-même ne saurait échapper à cette loi ; c'est pourquoi la divine Providence, qui ménage à tout être vivant sa pâture, a eu soin de fournir au chrétien, appelé à entrer en partage de sa vie intime par la grâce, l'aliment que réclame une telle condition, et cet aliment c'est la divine Hostie, c'est le Verbe fait chair qui remplit ce rôle au banquet dressé dans son Eglise depuis le soir du Jeudi-Saint.

Si vous voulez voir les fruits du divin Sacrement, énumérez toutes les merveilles accomplies par la société chrétienne depuis dix-neuf siècles. C'est lui qui soutient la foi, qui ravive l'espérance, qui allume et embrase la charité, qui inspire l'immolation, qui donne aux apôtres le zèle, aux pénitents les saintes larmes, aux vierges la pureté, à tous la fidélité au devoir. Supprimez l'autel, le tabernacle, la table de communion, et la vie morale du monde aura perdu le fleuve qui en baignait les racines, la terre son soleil. Nous ne l'ignorons point, tout le monde le sait chez nous.

Mais savons-nous également, remarquons-nous, confessons-nous avec des larmes de reconnaissance, qu'ici dans ce sacrement l'amour du Fils de Dieu est manifestement porté à ses extrêmes limites : *cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos ?* C'était bien la pensée de saint Jean donnant pour épigraphe ces paroles à la Cène du Jeudi-Saint. Le don, les circonstances qui l'accompagnent, le dedans et le dehors du mystère, son universalité, sa perpétuité, tout le proclame : nous avons là le sacrement de l'incompréhensible et de l'inexprimable amour : *Cujusvis creatæ mentis captum longissime profecto excedit infinita illa caritas* ", écrivait Léon XIII dans le Bref que nous citons plus haut.

Eh bien ! que faisons-nous pour l'en remercier, pour l'en bénir à la face du monde ? Aux cris de cet amour qui veut se donner, quels cris de joie et de saint empressément répondent de la part des hommes ? Hélas ! que la vérité à ce sujet est accablante à constater et à proclamer ! Ce n'est pas ici le lieu de faire le tableau de nos infidélités de toute sorte, des abstentions scandaleuses, de la tiédeur coupable, des profanations horribles dont le récit trouve mieux place dans une cérémonie de réparation. Mais que du moins il nous soit permis de prendre acte du fait incontestable et de partir de là pour dire à nos frères : Vous voyez bien que Jésus au Saint Sacrement n'est pas reçu comme il devrait l'être ! Vous voyez bien que nous lui devons, que la société chrétienne lui doit un supplément d'hommages, un accroissement de fidélité et d'amour ! Vous voyez bien que l'œuvre des Congrès Eucharistiques vise au cœur de nos devoirs et qu'il faut l'embrasser, la soutenir et lui prêter pour l'amour de Jésus votre plus généreux concours !

A ces considérations, à ces motifs pressants de glorifier notre Dieu au Saint Sacrement, il est nécessaire d'ajouter un nouvel argument dont la justesse n'est, hélas ! que trop éclatante : nous voulons parler de l'infidélité très spéciale de notre siècle à lui rendre ces devoirs.

En tout temps, il est vrai, chez tous les peuples et dans tous les âges, l'hôte de nos tabernacles, le *compagnon* de notre exil, la *victime* sainte qui s'offre pour nous, le *pain* sacré du voyageur a dû subir les outrages de l'indifférence, du manque de respect, de l'impiété dédaigneuse, et de cruelles profanations. Mais ces crimes ont-ils jamais atteint un degré d'universalité plus lamentable que de nos jours ? Sans parler de cette désertion de la sainte table au temps pascal dans certains pays ; de l'abandon du sacrifice le dimanche ; des attentats commis dans les antres des sociétés secrètes sur l'Agneau divin : l'outrage public, social, le plus grave de tous, s'est-il jamais étalé dans certain pays catholiques comme de nos jours ?

Mais en attendant, comprenant mieux que les autres la blessure faite à son cœur par tous ces outrages, nous voudrions lui en faire une éclatante réparation. Et puisque le Congrès Eucharistique de Montréal nous offre le moyen d'acquitter une partie de notre dette, de manifester notre amour au Dieu qui nous a tant aimés, nous nous lèverons avec enthousiasme pour grossir les phalanges de ses vrais disciples, pour mêler nos prières et nos voix aux leurs ; et dès aujourd'hui nous nous ferons les apôtres de cette pieuse assemblée afin que par la multitude de ses membres et la splendeur de ses hommages elle éclipse tout ce qui s'est fait jusqu'ici à la gloire du Dieu de nos autels.

Et si l'on nous demande pourquoi ces réunions, pourquoi ce déploiement d'études, d'efforts et de zèle, nous répondrons avec le Docteur Angélique, le chantre de l'Eucharistie :

“ C'est une haute convenance, c'est un devoir souverain pour la “ dévotion des fidèles de célébrer solennellement le souvenir de “ l'institution d'un si salutaire et si admirable mystère. Ainsi nous “ vénérons le mode ineffable dont Dieu est présent dans ce Sacre- “ ment visible ; ainsi nous louerons la puissance divine qui opère “ tant de merveilles dans ce mystère ; ainsi nous rendrons à Dieu “ les actions de grâces qui lui sont dues pour un si grand et si “ suave bienfait.”

Ah ! sans doute, Messieurs, Jésus-Christ n'a pas attendu ces temps pour s'assurer des adorateurs et des amis. *Jesus Christus heri, et hodie : ipse et in sæcula !* Le Christ est de tous les siècles et toujours la louange, l'adoration, l'amour lui font cortège. Depuis le jour mémorable où il a voulu laisser à l'humanité son corps et son sang comme gage de son infinie charité, l'hymne de reconnaissance n'a pas cessé de retentir au sein de l'Eglise catholique. Que

les divins mystères se cachent dans le silence et dans l'obscurité des catacombes, ou qu'ils déploient leurs pompes sacrées au grand jour, sous les voûtes illuminées des cathédrales ; que la discipline du secret réserve aux seuls initiés la science explicite du dogme ou que les Pères et les Docteurs, dans leurs homélies à la multitude, projettent sur les vérités de l'Évangile les clartés de leur génie et de leur piété, ce sera toujours, ce sera partout, de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, la même foi qui affirme, la même louange qui éclate, la même adoration qui se prosterne devant la présence réelle et substantielle du Fils de Dieu sous les espèces du Sacrement.

Héritiers des mêmes bienfaits, possesseurs du même trésor, nous avons notre part assignée dans cet universel et perpétuel hommage à la Divinité cachée sur nos autels. Nous avons une dette à payer, personnelle, indéclinable, et jamais nous n'aurons de plus magnifique occasion de nous en acquitter que dans ces manifestations internationales de foi et de piété qui réunissent périodiquement tous les fervents du culte eucharistique.

Au surplus, en remplissant notre devoir envers Dieu, nous faisons encore chose utile à notre temps et aux âmes.

La génération contemporaine, — et c'est son crime capital, — prétend se passer de Dieu. Elle l'a éliminé du domaine de la science, de l'art, de l'histoire ; elle veut pareillement lui enlever tout pouvoir dans la constitution, la direction, le gouvernement de la société. Fier de ses progrès matériels, de ses conquêtes scientifiques, de la diffusion de l'instruction, confiant dans la puissance de ses armées et dans la perfection de ses organismes sociaux, le monde moderne ne veut relever que de lui-même, ne prendre conseil que de la raison pure, ne vivre que sur ses propres et naturelles ressources.

Mais la parole sacrée demeure toujours vraie ! Il n'y a pas de sagesse qui puisse prévaloir contre les desseins de Dieu : *non est sapientia contra Dominum*. Il n'y a pas de bâtisseur de la cité, il n'y a point de gardien de ses murailles dont le travail et la vigilance puissent tenir sans l'assistance continue et présente du Seigneur. C'est en Dieu, en Dieu seul, que se trouvent l'idéal de toute beauté, la racine de tout droit, la raison de tout ordre, le fondement de toute justice, la règle et l'exemplaire de toute vertu.

L'homme a beau rêver l'indépendance et chercher à se suffire à lui-même. Tout lui crie que, soit pris isolément, soit considéré comme être social, dans les conditions de son existence matérielle et morale, pour la vie du corps comme pour la vie de l'âme, il est constitué le tributaire des bontés de Dieu, et partant son vassal et son serviteur. Qui ne connaît cette belle et saisissante image de Saint Augustin représentant l'humanité, à toutes les périodes

de son existence, comme un mendiant, prosterné au seuil de la maison du Père de famille et implorant les dons de sa munificence ?

Cette office de suppliants, nous le remplirons pendant les heures que le Congrès réserve à l'adoration et à la prière.

Nous serons là devant le trône de grâce, comme s'exprime saint Paul, devant ce trône où siège le Pontife suprême qui a pénétré dans les cieux, qui est assis à la droite du Père, et qui daigne par une ineffable condescendance demeurer au milieu des hommes. Nous frapperons à la porte de son cœur, et nous lui demanderons d'en faire descendre sur nous, sur nos frères, sur notre patrie, sur le monde entier, non pas seulement les prospérités temporelles, mais plus encore l'amour et la pratique de tout ce qui est honnête, juste et saint, le culte de la vérité, le respect du droit, l'attachement à la vertu, la soumission à la loi divine, et la charité qui est le lien de la paix.

## Chronique de Droit canonique

### DECISIONS NOUVELLES

Dans la réorganisation de la Curie romaine, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, la Congrégation des Indulgences s'est trouvée supprimée. Ses attributions en grande partie ont été transférées au Saint-Office.

C'est à lui en particulier que ressort le droit de vigilance et d'interprétation en matière d'indulgences. Il est aussi l'un des organes principaux de leurs concessions. Cependant le Souverain Pontife accorde aussi ces faveurs par d'autres voies, notamment par la Secrétairerie d'Etat.

Le Saint-Office exercerait donc difficilement à leur égard son contrôle et ne pourrait vérifier leur authenticité, si les concessions nouvelles demeuraient soustraites à sa connaissance.

Pour obvier à cet inconvénient, un *motu proprio* du 7 avril 1910 a décrété les prescriptions suivantes :

1. *À l'avenir*, toute concession générale ou particulière d'indulgences, quelle que soit la source dont elle émane, devra être présentée au visa du Saint-Office ; tant que cette formalité n'aura pas été accomplie, l'usage de la concession ne sera pas valable.

Cette règle, qui remonte à Benoit XIV, était déjà en vigueur, par rapport à Congrégation des Indulgences, avant la réorganisation de la Curie ; mais elle reçoit une double aggravation.

Il suffisait naguère de viser les concessions strictement *générales* c'est-à-dire celles dont tous les fidèles indistinctement pouvaient bénéficier en tous temps et en tous lieux ; les indulgences spéciales à un lieu, à une époque de l'année, à un groupe de fidèles étaient affranchies de la nécessité de la présentation. Désormais même les indulgences particulières y sont soumises ; demeurent seules exceptées, aux termes du *motu proprio*, celles qui regardent *uniquement les personnes qui les ont sollicitées*.

De plus, le visa est prescrit non seulement pour les indulgences, mais aussi pour les *pouvoirs d'indulgencier* qu'obtiendrait n'importe quel prêtre, de quelque rang et dignité qu'il soit. Et les pouvoirs resteraient pareillement sans valeur tout le temps que le visa n'aurait pas été donné.

2. *Quant au passé*, les pouvoirs et indulgences accordés avant la publication du *motu proprio* conservent provisoirement leur valeur et on peut continuer à en user ; mais ils se trouveront annulés de plein droit et par le fait même, si dans les six mois ils n'ont pas été présentés et visés. Le décret a été inséré au *Bulletin officiel* le 15 avril ; on a donc jusqu'au 16 octobre prochain pour s'acquitter de cette formalité.

Il suffit de présenter à la Sacrée Congrégation une copie du document original. L'adresse du Saint-Office, est à Rome, 5 *via del San-Uffizio*.

Il est superflu d'attirer l'attention de nos confrères sur ces dispositions ; nombre de sanctuaires, d'établissements et de corps ecclésiastiques jouissent d'indulgences propres : beaucoup de prêtres ont obtenu des pouvoirs pour indulgencier des objets de piété. La dévotion des fidèles est intéressée à ce que toute formalité soit remplie en temps utile.

Le texte du *motu proprio* a été reproduit, avec quelques explications, dans la *Nouvelle Revue théologique*, livraison de juin.

\*  
\* \*

On a parlé d'une dispense récente en vertu de laquelle les scapulaires désormais seraient remplacés par des médailles. Dans ces termes absolus, le renseignement n'est pas exact.

Jusqu'ici, pour bénéficier des indulgences et privilèges attachés à un scapulaire, il était nécessaire de le recevoir selon le rit prescrit et de le porter sur soi. Cette règle continue d'être la règle commune. Mais depuis quelque temps le Saint-Siège accorde à divers prêtres un pouvoir spécial de bénir et d'indulgencier, à l'usage des fidèles, des médailles dont le *port* remplace le *port* des scapulaires. Ces indults particuliers préparent peut-être une mesure générale ; mais, pour le moment, ils ne constituent que des concessions limitées.

Les médailles ainsi bénites ne dispensent pas de la cérémonie de réception : comme par le passé, il demeure requis que les scapulaires soient bénits et imposés dans la forme liturgique propre à chacun ; mais, cela fait, le possesseur d'une de ces médailles est autorisé, sans préjudice des indulgences et autres privilèges, à la porter à la place des scapulaires qu'il a reçus ou viendrait à recevoir. Il n'est pas nécessaire qu'il l'eût constamment sur lui ; il suffit qu'il la garde d'une façon habituelle ; et, quant à la manière de la porter, toute liberté lui est laissée.

Une médaille unique tient lieu de plusieurs scapulaires. Toutes cependant n'ont pas un privilège identique. Certains indults spécifient que les médailles remplaceront tous les scapulaires indistinctement ; d'autres, plus fréquents, restreignent la substitution à cinq scapulaires seulement : ceux de la T. S. Trinité, de la Passion, de l'Immaculée-Conception, du Mont-Carmel et des Sept-Douleurs. On voit que l'usage de la médaille sera plus ou moins large selon qu'elle aura été bénite en vertu de tel ou tel indult.

Les indults varient aussi quant à leur durée et au pouvoir de subdélégation. Les prêtres qui en jouissent devront donc, pour éviter des erreurs préjudiciables aux fidèles, s'en tenir exactement aux termes de leur propre concession.

Cette innovation a suggéré aux graveurs catholiques la pensée de frapper des médailles représentant d'un côté la Très Sainte Vierge et de l'autre le scapulaire. Ce modèle pourra servir, s'il s'agit des cinq scapulaires que nous avons indiqués ci-dessus ; pour ceux-là, en effet, une médaille de la Sainte Vierge est prescrite, mais pour les autres, il faut une médaille de Notre-Seigneur.

On trouvera dans le *Canoniste contemporain* (février et avril 1910) le texte de plusieurs documents sur ce sujet avec un commentaire de M. Boudinhon.

\*  
\* \*

*Pêcheurs publics.* — Nous lisons dans la *Semaine paroissiale de Tunisie* :

La Sacrée Congrégation romaine de l'Inquisition a décidé que la sépulture ecclésiastique doit être refusée aux catholiques mariés avec des non-catholiques devant un ministre hérétique et ayant expressément consenti à l'éducation non-catholique des enfants, ou de fait les ayant élevés dans l'hérésie, si, frappés d'apoplexie, et privés de l'usage de leurs sens, ils meurent sans s'être réconciliés avec l'Eglise et sans avoir donné des signes de repentir.

Ce n'est qu'une application particulière du droit général qui défend d'enterrer religieusement les "pêcheurs publics."

(L'Univers)

## REVENONS A L'EUGHARISTIE

Mgr l'évêque de Châlons prescrit de célébrer, chaque année dans toutes les paroisses du diocèse, un triduum eucharistique.

Dans la lettre circulaire dans laquelle il annonce cette institution, Mgr Sevin rappelle la nécessité de lutter contre la laïcisation des idées et des mœurs. Nous recueillons cette page.

En face de ce *naturalisme intellectuel et pratique*, en présence de cette déchristianisation qui s'achève chez les uns dans l'athéisme et qui commence chez les autres par un sensualisme, où s'éteignent l'esprit et la virilité catholiques, que faire ?

Pie X nous ramène à l'Eucharistie. Est-ce uniquement pour environner d'expiations et d'honneur Jésus-Christ outragé par les négations et les révoltes des peuples ? Est-ce simplement pour que nous fassions monter vers lui ce cri de notre détresse : *Te ergo. quæsumus, tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti !* Non, tel n'est pas le but que poursuit avant tout le Souverain Pontife en instituant le *Triduum eucharistique*. Ce qui le préoccupe principalement, c'est d'amener par ce moyen le peuple fidèle à la *communion fréquente*.

Admirable pensée !

La communion n'est-elle pas le moyen le plus efficace de combattre le *naturalisme intellectuel et le naturalisme pratique* ?

Le *naturalisme intellectuel* ! Écoutons Bossuet : "Croire en Jésus-Christ, lorsqu'il dit : *Prenez, mangez, ceci est mon corps* ; le croire, dis-je, sans hésiter, sans disputer, lorsqu'il dit une chose si étonnante ; faire ce qu'il dit et manger ce pain apparent avec une foi certaine que c'est son vrai corps : en faire autant du sacré calice ; faire un acte de foi si haut et si pur, n'est-ce pas adorer Jésus-Christ," n'est-ce pas professer tout le catholicisme et répudier toutes les négations du laïcisme protestant ou athée ?

Le *naturalisme pratique* ! Malheur aux peuples qui abandonnent l'autel ; ils ne tarderont pas à être livrés à

leur sens réprouvé et à rouler dans toutes les ignominies de la chair. " Êtes-vous brûlés, dit saint Jean Chrysostome, par la passion sensuelle, venez à la source d'eau vive, à l'Eucharistie, et vous y trouverez la paix ; avez-vous contracté les souillures du vice, venez et vous serez purifiés ; des flèches embrasées ont-elles pénétré votre chair, venez et vous éteindrez là le feu qui vous dévore." Après la communion, vous ne serez pas dispensés de la lutte, mais vous pourrez engager hardiment le combat. Communiez, c'est la condition de la pureté, c'est aussi celle de la force.

Voulez-vous savoir la source d'où naissent et les vertus héroïques qui sont la divine auréole de l'Eglise : l'apostolat, la virginité, le martyre, et les vertus plus communes autrefois si largement répandues chez nous, l'esprit de sacrifice, la générosité du cœur, l'ardeur du dévouement, le courage de l'immolation, tous ces nobles efforts par lesquels le sensualisme et le naturalisme sont domptés et vaincus ! Vous n'en trouverez point d'autres que la *communio* fréquente. L'Eucharistie, voilà le pain vivant : *panis vivus et vitalis* ; elle n'est pas moins indispensable à la vie de nos âmes que le pain matériel à la vie de nos corps.

Les œuvres ! A ce mot, qui ne tressaille aujourd'hui ? Il serait difficile de faire le dénombrement de toutes celles que notre clergé a fondées : œuvres sociales et religieuses, œuvres d'apostolat et de bonne presse, œuvres de secours moral et de secours matériel ; cercles, patronages, coopératives, caisses rurales... Que de soins, d'argent, de fatigues dépensés ! Avec quel succès ?

Parmi ces œuvres, quelques-unes vivent ; lesquelles ? Ce sont celles dont les auteurs communient tous les jours, ou au moins toutes les semaines. Mais à côté des œuvres qui prospèrent combien périssent ? Ne vous en étonnez pas ; ces œuvres meurent, parce que leurs ouvriers sont morts, parce qu'ils ne communient pas fréquemment, puisqu'ils vivent dans le péché mortel, ce qui n'est pas le moins funeste des naturalismes. Faites donc, vénérés et chers Messieurs, communier souvent les hommes d'œuvres ; que dis-je, vos ouailles en général. Éclairez-les, pressez-les. Elles ne vivront que si le sang de Jésus, fréquemment puisé dans l'Eucharistie circule à flots dans leurs veines.



## PROGRAMME OFFICIEL

DU

XXI<sup>e</sup> CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Nous sommes désormais en mesure de communiquer à nos confrères le programme définitif du futur Congrès de Montréal.

*Avant le Congrès*

Des Tridiums solennels seront donnés, durant les jours qui précéderont le Congrès, et le dimanche 4 Septembre sera jour de communion générale, dans toutes les églises de la ville.

Une démonstration préludera de plus près au Congrès ; ce sera la RÉCEPTION SOLENNELLE DU CARDINAL LÉGAT DU PAPE, le *samedi 3 septembre*. Son Eminence arrivant par le fleuve sera escorté par une flotille de bateaux nolisés pour la circonstance depuis une des villes du fleuve, qui sera désignée ultérieurement, jusqu'à Montréal. Là le Légat sera reçu sur le quai par la population de la ville et conduit triomphalement au palais archiépiscopal, vers 4 h. de l'après-midi.

MARDI, 6 SEPT. au soir, aura lieu la *Réception solennelle* du Cardinal Légat à la cathédrale, avec discours.

*Pendant le Congrès*

Le Congrès de Montréal, comme tous ceux qui l'ont précédé, se composera de deux parties bien distinctes : les manifestations religieuses et les Réunions d'études.

Les manifestations religieuses se déploieront, en divers points de la ville, chacun des jours du Congrès et seront présidées par les membres les plus éminents de la hiérarchie catholique, et par le Légat du Pape. Les plus solennelles seront, sans aucun doute, la Messe de Minuit à l'église Notre-Dame, la messe pontificale en plein air au pied de la montagne, l'Heure d'Adoration des Prêtres à l'église du Très Saint Sacrement, la Messe du dimanche à la cathédrale, la magnifique Procession de clôture.

Quant aux réunions d'études, qui auront lieu tous les jours, elles seront de plusieurs sortes.

Il y aura d'abord les SECTIONS GÉNÉRALES, ouvertes à toutes les catégories de personnes et qui auront lieu tous les matins de 10 h. à midi, à l'Université Laval et au Monument National simultanément.

Dans l'après-midi se tiendront, tous les jours, les SECTIONS SPÉCIALES, réservées soit aux prêtres, soit aux dames, soit aux hommes ou aux jeunes gens. Le soir auront lieu à Notre-Dame les ASSEMBLÉES GÉNÉRALES où se feront entendre les meilleurs orateurs du Congrès.

Voici du reste le programme détaillé des cérémonies et des réunions.

#### JEUDI, 8 SEPTEMBRE

- A minuit. Messe à Notre-Dame, avec communion pour les hommes.
- A 8.30 heures du matin, Messe pontificale à la Cathédrale pour les communautés religieuses.
- 10 heures. Réunion des sections générales (française et anglaise).
- 2.30h. à 4.30, p. m. Réunion des sections spéciales : Réunion des *prêtres* à l'église du Très Saint Sacrement : — Réunion spéciale des *Dames* catholiques à l'Université Laval.
- A 8 heures du soir. Grande Réception civique donnée en l'honneur du Légat à l'Hôtel de ville.

#### VENDREDI, 9 SEPTEMBRE

- A 8.30 hrs. Messe pontificale au Parc Mance, allocutions française et anglaise.
- A 10.30 hrs. Réunion des sections générales, comme la veille.
- A 2.30 heures du soir. Séance Sacerdotale, suivie d'un exercice solennel d'*adoration pour les prêtres* à l'église du Très Saint Sacrement. Salut très solennel.
- A 3 hrs. Réunion et procession des enfants à Notre-Dame.
- A 8 heures. Assemblée générale à Notre-Dame, avec discours.

#### SAMEDI, 10 SEPTEMBRE

- A 8.30 heures : Messe pontificale à Saint-Patrice.
- De 10 heures à midi. Réunion des sections générales.
- A 2.30 hrs. Réunion spéciale de la *Jeunesse catholique* à l'Arsenal, et des *Hommes* au Monument National.

A 8 heures. Assemblée générale à Notre-Dame : discours par des évêques, des prêtres et des laïques.

Tous les jours du Congrès. Dans toutes les églises et chapelles de la ville : Messe du Congrès, le matin, à 8 h., et Salut du T. S. Sacrement, le soir, à 5.30 hrs.

#### DIMANCHE, 11 SEPTEMBRE

A 9.30 heures. Messe pontificale à la Cathédrale.

A 10 heures. Messe avec chants et sermon par un prélat dans toutes les églises de la ville.

A 2 heures. Procession solennelle du Très Saint-Sacrement : Reposoir au pied de la montagne.

#### LUNDI, 12 SEPTEMBRE

A 8 h. du soir. Banquet au Windsor, offert au Cardinal Légat et aux Evêques, par le Gouvernement Provincial.

## A travers les Congrès

### Prochains Congrès Internationaux

Le prochain Congrès international ayant lieu à Montréal, en septembre 1910, on parle déjà du Congrès des années suivantes.

Les centres eucharistiques de Madrid, Tolède et Malaga ont demandé à avoir chez eux le Congrès de 1911. D'autre part, S. Em. le cardinal archevêque de Vienne a demandé aussi le Congrès pour la capitale de l'Autriche.

Mgr Bonnardet, vicaire général de Lyon, a demandé, au nom de S. Em. le cardinal Coullié, que l'un des prochains Congrès soit tenu à Lyon.

Enfin, M. le chanoine A. Brintet, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques, de passage en Afrique, propose la tenue d'un prochain Congrès international au pays de saint Augustin ; il écrivait de Constantine, le 29 mars :

Déjà l'Asie à Jérusalem, l'Europe en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, ont chanté la gloire du Christ Roi ; cette année, l'Amérique à Montréal, lui prépare un incomparable triomphe ; l'Afrique, si féconde en docteurs, en saints et

en martyrs, n'aurait-elle point une part à ce cantique de louanges, et quel lieu plus vénérable que l'antique cité d'Hippone ? Sa position merveilleuse sur les rives de la Méditerranée, la splendeur de son ciel, sa facilité d'abord, la virgine basilique dont les harmonieuses coupes se dessinent dans l'azur, mais surtout la noble et majestueuse figure de cet évêque de génie qui, jadis, l'illustra, et le nom de la plus admirable des mères uni à celui du plus saint des fils, tout indique pour l'avenir la nécessité d'un Congrès eucharistique international. Augustin, sublime docteur de la grâce et de l'Eucharistie, président, après quinze siècles, nos pieuses et savantes réunions ; Augustin, dans la personne du cardinal Légat, portant, à travers cette campagne parfumée, l'Hostie immortelle acclamée par les chrétiens du XXe siècle, quelle magnifique évocation !

### Congrès eucharistique diocésain de Namur

Les deux journées du Congrès eucharistique diocésain qui vient d'avoir lieu à Namur, compteront parmi les plus solennelles de ces assises régionales qui se multiplient si heureusement aujourd'hui et dont le but immédiat est le triomphe de Notre-Seigneur dans son Eucharistie.

Le cardinal-archevêque de Reims présida la première séance du Congrès que Mgr Heylen, évêque de Namur et président du Conseil permanent du Comité des Congrès eucharistiques internationaux, inaugura par ces mots si souvent répétés durant ces fêtes : " Loué soit Jésus-Christ ! "

Mgr Heylen signala les bienfaits du Congrès eucharistique de 1902, et salua en Mgr Luçon le successeur du cardinal Langénieux, qui fut le premier président du Comité des Congrès eucharistiques.

Puis l'archevêque de Reims, qui pour la première fois, mettait le pied sur la terre de Belgique, salua, à son tour, " le noble pays qui, comme la France, d'ailleurs n'a jamais renié sa foi."

La lecture de nombreux et intéressants rapports occupa les deux séances de cette journée, qui durèrent près de quatre heures chacune ; citons particulièrement ceux qui eurent pour objet : la Confrérie du Saint-Sacrement de l'église Saint-Jean-Baptiste célébrant cette année le 35e anniversaire de sa fondation ; l'œuvre des églises pauvres ; le catéchisme eucharistique des enfants ; les retraites fermées ; le Tiers-Ordre de l'Eucharistie.

Le Congrès eut son digne couronnement dans la grandiose procession du dimanche.

A travers les rues de la vieille cité décorée et pavoisée avec un goût parfait, vrai "jardin embaumé," aux "allées de draperies ondoyantes," une immense foule de fidèles et de prêtres, encadrés d'une double haie de 280 gardes civiques, firent cortège au Saint-Sacrement. Mgr Heylen portait l'ostensoir. Devant lui marchaient huit abbés mitrés, et Mgr Rutten, évêque de Liège,

Les autorités municipales et politiques escortaient le dais : en tête, le bourgmestre, les échevins et les conseillers communaux catholiques, puis le gouverneur de la province, plusieurs députés et conseillers provinciaux, etc.

Le soir, toute la ville s'illumina.

Honneur aux vaillants catholiques qui organisent d'aussi triomphales solennités au Dieu de l'Eucharistie, au Christ-Roi !

## Courrier de l'Œuvre

(Extraits de la Correspondance)

Depuis le mois de mars, l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs a enregistré près de 2.000 nouveaux noms.

Voici maintenant quelques extraits de la correspondance des Confrères : il ne font que confirmer ce que nous avons tant de fois relevé touchant les avantages de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs par rapport à la sanctification des âmes.

**L'Heure d'Adoration.**— "J'ai fait mon heure d'adoration chaque semaine, et je suis bien disposé à continuer. Maintenant que j'ai passé la soixantaine, je sens plus que jamais le besoin de prier au pied du Tabernacle. C'est, je crois, là que s'alimente le zèle et l'amour de Dieu, là aussi que les œuvres sont inspirées et que le succès les accompagne."

(*Diocèse de X.*)

— "Je n'ai pas fait pendant plusieurs mois mon heure d'adoration, soit par impossibilité, soit également par une certaine négligence à laquelle je m'étais laissé aller à cet égard. J'ai bien vite remarqué qu'en négligeant ce point je devenais également moins fervent, moins fidèle aux autres devoirs de ma charge, moins généreux dans la vie de sacrifice et de renoncement. Je ne trouvais plus en moi force et courage pour accepter avec calme et joie les petites difficultés qui se présentaient.

Je ne pouvais plus continuer ce chemin, j'allais à ma perte. Je suppliai donc Marie de m'unir de nouveau plus intimement à son divin Fils. J'ai déjà fait pendant ce mois neuf heures d'adoration. Cela allait donc déjà mieux. Avec ces visites prolongées à Jésus en union avec Marie, je ressentais de nouveau la vie revenir, le véritable bonheur, la paix. Il m'en coûte maintenant lorsque je ne puis passer tous les jours une heure devant le Très Saint Sacrement."

### La fidélité au renvoi du " Libellus adorationis ".

— " Si je ne vous ai donné depuis longtemps aucun signe de vie, c'est que depuis longtemps j'ai négligé de faire mon heure d'adoration. Votre lettre a été pour moi un coup de fouet qui m'a arraché de ma paresse et de ma lâcheté, car je vous promets que désormais je serai fidèle à l'envoi régulier du Libellus et par conséquent à mon heure d'adoration. "

— " La lettre de paternels reproches que vous m'avez envoyée m'a déterminé à prendre la résolution de sortir du triste état d'âme dans lequel je me trouvais, car j'ai la tristesse de vous avouer que si je ne vous renvoyais pas le libellum, ce n'était point par oubli, mais parce que je ne faisais plus depuis longtemps mon heure d'adoration. En faisant un retour sérieux sur moi-même, j'ai constaté que cette négligence sur ce point comme, hélas ! en plusieurs autres, m'acheminait lentement vers un état de tiédeur qui commençait déjà à m'être funeste. Merci mille fois de vos tendres reproches qui m'ont rappelé dans la voie du devoir. Je me suis aussitôt remis à faire l'heure d'adoration et j'y trouve, en même temps qu'un puissant stimulant à la piété, une joie et une consolation que je n'avais point ressentie jusqu'ici. "

— " J'ai reçu, hier, la circulaire par laquelle vous me rappelez à l'ordre et vous vous plaignez de mon inexactitude à vous retourner le libellus. Vos paternels et affectueux reproches ne sont que trop mérités, et, en y songeant ce soir près de Notre Seigneur, il me semblait entendre distinctement le reproche du divin Maître : *Non potuistis una hora vigilare mecum*. Grâce à Dieu, je suis fidèle chaque jour à ma visite au Saint Sacrement, mais rarement j'y passe une heure entière.

" Je ne veux pas essayer de me justifier, ni alléguer le surcroît de dépense d'envoi du *libellus* à l'étranger, et, puisque vous voulez bien me considérer encore comme faisant partie

de l'Œuvre, je vous en remercie et vous prie d'agréer mes regrets pour le passé et pour l'avenir mes résolutions, que je demande à Notre Seigneur de rendre efficaces."

### L'Apostolat Eucharistique auprès des enfants. —

"J'ai lu plusieurs fois dans les *Annales* le récit des industries employées par nos chers confrères pour faire connaître davantage Notre Seigneur aux enfants, et pour les amener à la communion fréquente demandée par le Souverain Pontife. Voulez-vous me permettre de vous dire bien simplement à mon tour une petite industrie que j'emploie auprès des enfants du pensionnat dont je suis l'aumônier. Quand les enfants viennent au catéchisme à la chapelle, elles chantent en entrant un cantique qui leur rappelle le vœu du Souverain Pontife et les avantages de l'Eucharistie qui sont énumérés dans leur catéchisme.

Puis, chaque matin, après la messe, où presque toutes nos pensionnaires communient au moins plusieurs fois par semaine, — quelques-unes le font tous les jours, même des plus jeunes, — elles le chantent en quittant la chapelle pour se rendre au réfectoire."

"J'emploie tous les moyens pour encourager les enfants des écoles que j'ai organisés en petits adorateurs du Très Saint Sacrement au sortir des écoles. C'est plaisir de voir tous ces petits bambins venir dire bonjour à Jésus Hostie. C'est bien par là qu'il faut commencer, si l'on veut avoir plus tard de fervents communiants, et entraîner les parents."

"Je n'ai pas oublié mon amour à Jésus-Hostie. Dans ma nouvelle paroisse où je viens d'être nommé curé, j'ai toujours eu à cœur de faire adorer la divine Eucharistie. Et quand l'occasion se présente d'une fête au divin Prisonnier du Tabernacle, faute de grandes personnes, j'y convoque mes enfants du catéchisme. Je leur fais faire une demi-heure d'adoration le matin et une demi-heure le soir. Je leur fais chanter des cantiques au Dieu du tabernacle, réciter le chapelet, faire des amendes honorables, et c'est merveille comme ils viennent y assister en grand nombre.

"Ma paroisse n'est pas bonne, mais je fais prier les enfants pour l'améliorer. Quand les parents ne les empêchent pas de venir, ils se font un grand plaisir d'y venir d'eux-mêmes; c'est une vraie fête pour eux.

“ Mais pour compenser le temps perdu et faire amende honorable de ma négligence personnelle, j'ai pris la résolution de mettre mon heure d'adoration le vendredi et d'inviter à la faire avec moi quelques personnes pieuses de la paroisse.

“ Je reste donc toujours associé fidèle, car il y a déjà plus de vingt ans que je suis avec vous ; le moment serait bien mal choisi de vous quitter, puisque le divin Maître n'a jamais été plus délaissé que de nos jours, où les impies voudraient le chasser de sa maison.”

En guise de conclusion, nous ne saurions mieux faire que de citer le passage suivant d'une lettre d'un de nos confrères: “ Je puis dire que je n'ai commencé à être vraiment prêtre que du jour où j'ai été prêtre-adorateur. On dira ce que l'on voudra, on ne pourra changer ce qui est ; le prêtre qui veut faire du bien dans une paroisse ne le peut qu'à la condition d'être l'homme de l'Eucharistie ; c'est aux pieds de Notre-Seigneur caché au tabernacle qu'il doit venir se purifier, se sanctifier, étudier ses projets, se remplir de zèle ; quand il aura puisé à pleines mains au Trésor des grâces, il pourra les répandre autour de lui ; et jamais il ne pourra attirer les âmes à l'Eucharistie, à la Table sainte, s'il n'est lui-même plein d'amour pour Jésus-Hostie et assidu au Tabernacle.”

---

## → Avis a nos Lecteurs ←

A cause des travaux préparatoires au prochain Congrès Eucharistique, nous ne pourrons faire paraître les Annales de Septembre à la date accoutumée. Ce numéro ne fera qu'un avec celui d'Octobre et sera tout entier consacré au Congrès.